

**Décisions de l'Association Intercommunale Scolaire de Moudon –
Lucens et Environs**

EXTRAIT DE PV DE L'ASSEMBLEE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Préavis No 07-2024 – Budget 2025

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 26 septembre 2024,
- vu le préavis du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide :

- 1. d'approuver le budget 2025 présentant un excédent de charges de CHF 7'490'053.00 à répartir à raison de 50% à l'habitant et 50% à l'élève entre les communes membres pour la partie scolaire ;**

- 2. d'approuver le budget 2025 présentant un excédent de charges de CHF 1'371'280.00 à répartir à raison de 50% à l'habitant et 50% à l'utilisation entre les communes membres pour l'accueil parascolaire.**

Réponse au postulat « Ouverture de l'UAPE durant les vacances scolaires »

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 26 septembre 2024,
- vu le rapport du Comité de direction relatif au postulat « Ouverture de l'UAPE durant les vacances scolaires vaudoises » de Mme Camille Proust,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide :

- de prendre acte du rapport concernant le postulat et de le classer.

Au nom du Conseil intercommunal AISMLE

Georges-Alexandre Duc
Président



Anne-Marie Paccaud
Secrétaire

